

Pourquoi mesurer les discriminations ? Selon quelles méthodes ? Comment mieux prendre en compte la parole des habitant·e·s sur ces questions ? Autant de questions auxquelles une vingtaine de participant·e·s se sont attelé·e·s, à l'IREV, le 29 mars 2023 à l'occasion de la journée de qualification " Elaborer et conduire une enquête de perceptions des discriminations auprès des habitants de son territoire".

La journée de qualification du 29 mars 2023 était consacrée aux **méthodes de mesures des discriminations** et visait à donner **des repères, conseils et exemples** notamment pour réaliser une enquête de perception des discriminations. Elle a réuni plus **d'une vingtaine d'acteur·rices** de la Politique de la ville des Hauts-de-France.

## **Une journée pour renforcer l'outillage des acteur·rices sur la prévention des discriminations**

**Les acteurs publics territoriaux des Hauts-de-France soulignent qu'il existe une demande sociale forte sur les discriminations et que l'objectivation du phénomène est essentielle** pour la compréhension des processus discriminatoires, la pertinence de l'action territoriale et la mobilisation des habitants, partenaires, élus... Afin de répondre aux attentes et aux besoins des acteurs, l'IREV a proposé un [dossier ressources](#) [1] sur la mesure territoriale des discriminations composé du replay d'un webinaire dédié, de sa synthèse ainsi que d'un webdocumentaire.

**En vue de la prochaine contractualisation, l'IREV souhaite encore renforcer l'outillage des acteurs au travers d'une boîte à outils** sur les plans de lutte contre les discriminations qui aura vocation à appuyer méthodologiquement les acteurs en matière de diagnostic, d'observation, de suivi, d'évaluation, de formation... Cette journée permettra de produire des supports qui viendront alimenter cette boîte à outils.

## **Une diversité de profils dans les 23 participant.es, soulignée comme une richesse**

Les participant·es relevaient de **divers échelles** (régionale, communale, intercommunale, départementale ), **de différent type de structures** (associatives, collectivités locales ) ainsi que **d'une pluralité de champs d'intervention** (travail social, médiation en santé, politique de la ville, démocratie participative, emploi, éducation populaire, culture...). 7 intercommunalités étaient représentées notamment du Nord et du Pas de Calais. Cette journée a permis d'accueillir à la fois des professionnel·les et des bénévoles.

Cette pluralité d'acteurs a été souligné positivement : « *la diversité des professionnel·les et des sensibilités était tout autant intéressante et importante que les apports en eux-mêmes* ».

## **Une articulation entre apports méthodologiques, mises en pratique et échanges**

Le premier temps de la journée a permis de faire **quelques rappels sur la notion de discrimination et sur l'importance de la mesure des discriminations**. Ainsi pour les participant·es « *la mesure des discriminations sert à les rendre visibles* » et « *elle sert à mieux les identifier pour mieux agir et tenter d'y remédier à travers des actions de formation et de sensibilisation ; voire de les sanctionner* ».

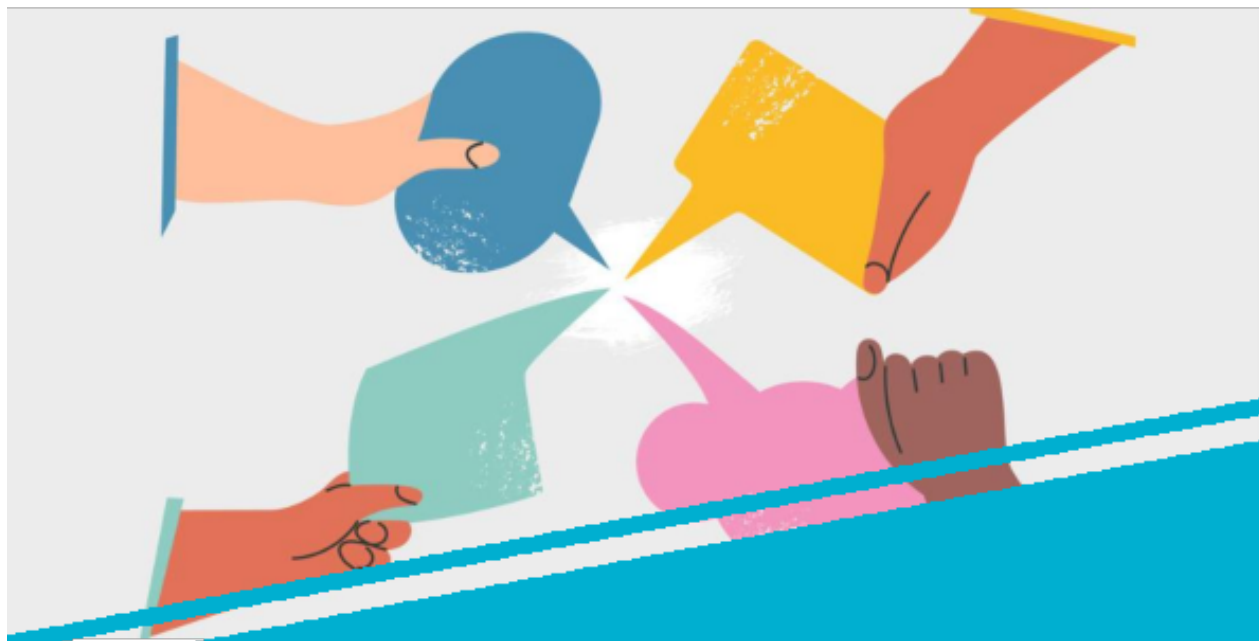
Ensuite, une réponse à la question « *comment mesurer les discriminations ?* » a été apportée avec **des définitions et des exemples sur les Testing, l'analyse des écarts statistiques inexplicés, l'étude des discriminations ressenties, les enquêtes en psychologie expérimentale**.

**Un point été fait sur les méthodes de recueil de la parole des premier·ères concerné·es** sur les sujets de discriminations telles que le questionnaire, l'entretien individuel ou collectif, les animations de groupe, le porteur de parole...

Lors de cette journée, nous sommes attardé.e.s sur **l'enquête de perception des discriminations par questionnaire qui peut constituer un outil très utile dans les démarches pour mobiliser habitant·es, élu·es et partenaires. Les objectifs, les étapes et la méthodologie du questionnaire** ont pu être illustrés par des exemples d'enquêtes issues de la CA de Lens Liévin, de la ville de Clermont-Ferrand, de Rennes métropole et du Département de Seine-Saint-Denis.

Lors du bilan de la journée, des participant·es ont souligné que la « *journée était interactive et que la méthodologie fournie était très concrète et qu'elle pourra être reproduite facilement* »

**La synthèse de cette journée de qualification sous la forme d'une fiche -outil sera bientôt disponible.**



Journée de qualification  
Elaborer et conduire une enquête de  
perception des discriminations auprès des  
habitants de son territoire

▶ Mercredi 29 mars 2023  
De 9h00 à 16h30  
A l'IREV

**Plaquette de présentation de la journée de qualification - 29 Mars 2023**

Poids : 285.47 Ko

[Téléchargement](#) [2] [Favoris +](#) [3]

Dates: Dimanche 30 avril 2023 - 16:30

**URL de la source (modifié le 05/06/2023 - 09:35):** <https://www.irev.fr/node/237117/29-mars-2023-retour-sur-la-journee-de-qualification-enquete-de-perception-des>

### Liens

[1] <https://irev.fr/thematiques/discriminations-egalite-laicite/mesure-territoriale-des-discriminations-irev-vous>

[2] [https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/plaquette\\_journee\\_de\\_qualification-elaborer\\_et\\_conduire\\_une\\_enquete\\_de\\_perception\\_des\\_discriminations\\_-\\_29\\_mars\\_0.pdf](https://www.irev.fr/sites/default/files/atoms/files/plaquette_journee_de_qualification-elaborer_et_conduire_une_enquete_de_perception_des_discriminations_-_29_mars_0.pdf)

[3] <https://www.irev.fr/javascript%3A%3B>